

Réf: Dossier 341684

Avis de constitution

SOCIETE « NAKANI ARTIFICIAL INTELLIGENCE »

Siège Abidjan, Plateau, ABIDJAN PLATEAU AVENUE  
MARCHAND IMM. GYAM 7e ETAGE PORTE E7, Lot 101, Ilot  
19

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/08/2024 , et enregistrés au CEPICI le 30/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NAKANI ARTIFICIAL  
INTELLIGENCE »

Objet : développement de logiciels et application  
informatique.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Plateau, ABIDJAN PLATEAU AVENUE  
MARCHAND IMM. GYAM 7e ETAGE PORTE E7, Lot 101, Ilot  
19

Dirigeant(s) Mme DIALLO AISSATA TANO EPSE BAH  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07489 du 07/01/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°54846/GTCA/RC/2024 du 07/01/2025

